



Joël GIRAUD

Député des Hautes-Alpes
Vice-Président du Conseil Régional PACA
Maire de L'Argentière-La-Bessée
10, avenue de Vallouise
05120 L'ARGENTIERE-LA-BESSEE
Tél. : 04.92.21.33.81
Fax : 04.92.21.43.73
Courriel : jgiraud@assemblee-nationale.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Argentière, le 4 novembre 2013

Joël Giraud continue de se mobiliser pour les centres équestres

Dès 2012, le député des Hautes-Alpes avait pris au sérieux les inquiétudes des centres équestres que l'éventualité d'une hausse de TVA de 7 à 20 % inquiétait à juste titre. Il avait alors reçu le soutien du Ministère de l'Agriculture qui s'était engagé à tout mettre en œuvre pour soutenir la filière en maintenant un taux réduit de TVA contre les recommandations de Bruxelles. « *Le Gouvernement qui ne partage pas l'analyse juridique de la Commission européenne, maintient le taux réduit de TVA pour les activités des établissements équestres en 2013 et est bien déterminé à poursuivre son action de défense de la filière.* » lui avait alors écrit le Ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll en février 2013.

Au terme d'une longue bataille juridique, le Gouvernement doit aujourd'hui se mettre en conformité avec le droit européen, sous peine d'amende pour « manquement sur manquement » en faisant appliquer un taux de TVA à 20 % aux centres équestres. Joël Giraud est conscient des conséquences irréversibles de cette hausse trop importante pour un secteur à l'équilibre fragile ; de nombreux centres qui pour la plupart sont implantés dans des territoires ruraux pourraient fermer leur porte. Les efforts réalisés pour démocratiser les pratiques équestres pourraient ainsi être annihilés.

Suite à ces mauvaises nouvelles, il a interpellé le cabinet du Ministère de l'Agriculture toujours très mobilisé par ce dossier. Le Ministère en lien avec Bercy et le Ministère de la Jeunesse et des Sports tente de trouver des réponses aux difficultés que va impliquer cette hausse. Plusieurs pistes seront explorées. Il s'agira de trouver comment différencier chacune des activités des centres équestres, qui sont à cheval entre plusieurs secteurs d'activités (agriculture, sports, loisirs) afin de pouvoir maintenir un taux réduit de TVA sur certaines des activités même si cela induit une complexité de gestion. L'Etat pourrait s'engager à mettre en place d'autres mesures pour aider les centres équestres et compenser le coût de cette augmentation, malheureusement inévitable, de TVA.

Joël Giraud s'est dit prêt à faire partie d'un groupe de travail en lien avec les professionnels du secteur pour trouver rapidement des solutions afin que les centres équestres puissent continuer de développer leur potentiel et faire découvrir le monde du cheval au plus grand nombre...